

« En exerçant notre souveraineté, nous assumons non seulement le devoir qui est le nôtre envers les gens qui peuplent cette frontière nordique, et les générations qui les suivront, mais nous sommes également fidèles à ceux qui nous ont précédés... »

Le premier ministre Stephen Harper, 28 août 2008, Inuvik, Territoires du Nord-Ouest

Le Canada exerce sa souveraineté au quotidien par une bonne gouvernance et une gérance responsable. Il le fait grâce à la vaste gamme de mesures qu'il entreprend en tant que gouvernement — qu'elles soient liées au développement social et économique, à la science et à la recherche dans l'Arctique, à la protection de l'environnement, aux opérations des Forces canadiennes ou aux activités de la Garde côtière canadienne ou de la Gendarmerie royale du Canada. Nous exerçons notre souveraineté dans l'Arctique par des lois et règlements, comme nous le faisons ailleurs au Canada.

Nous mettons toutes les ressources du gouvernement du Canada au service de l'exercice de notre souveraineté, de nos droits souverains et de notre compétence dans l'Arctique. Nous adoptons une approche pangouvernementale. Depuis leur entrée en fonctions, le premier ministre et beaucoup de ministres fédéraux se sont rendus périodiquement dans le Nord canadien. En outre, signalons à titre de preuve supplémentaire de la priorité que le gouvernement du Canada accorde au Nord, la réunion des ministres des Finances du G-7 au Nunavut, en février 2010.

Depuis 2007, le gouvernement du Canada a annoncé un certain nombre d'initiatives qui doivent nous permettre d'améliorer notre capacité dans le Nord et d'y exercer notre souveraineté de manière responsable. Mentionnons, entre autres, de nouveaux engagements qui permettent au Canada de mieux contrôler, protéger et patrouiller ses espaces terrestres, maritimes et aériens arctiques et d'évoluer au même rythme que la région.

Dans les dix prochaines années, le Canada lancera un nouveau brise-glace polaire. Il sera le brise-glace le plus puissant et le plus gros qu'ait jamais eu la Garde côtière canadienne.

La Stratégie de défense *Le Canada d'abord* donnera aux Forces canadiennes les outils nécessaires pour augmenter leur présence dans l'Arctique. Dans le cadre de cette